



WWW.SDEC-ENERGIE.FR

Dialogue

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DANS LE CALVADOS

ÉNERGIES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

N°79
avril
2021



ENJEUX

LE SDEC ÉNERGIE ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS

Priorité à la rénovation énergétique

PAGES 4-5



TRANSITION PAGES 2-3

BUDGET 2021
AUX COULEURS DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



SUR LE TERRAIN PAGE 6

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE
DU RÉSEAU EN PLUS, DU STRESS EN MOINS !

EN MISSION PAGE 8

POINTS INFOS 14
DES RELAIS ÉNERGIE
AUPRÈS DES USAGERS

PAROLE À... PAGE 8

OLIVIER PAZ
« UN CONSEIL AVISÉ
ET NOVATEUR »



ÉDITORIAL

PROJETONS-NOUS !

Les années passent et se ressemblent un peu. Il y a un an, à la même époque, nous étions confrontés au 1^{er} confinement de notre histoire. Nous avons alors tous fait preuve d'une agilité incroyable pour nous adapter à ce nouveau mode de vie contraint par le virus, trouver des solutions pour que l'économie se maintienne, travailler différemment à distance en évitant l'isolement, en étant toujours plus solidaires avec ceux qui en ont besoin.

Un an après, quasiment jour pour jour, nous voici de nouveau confinés : le virus ne nous laisse pas retrouver notre vie d'avant. Malgré cette vague qui sans cesse revient et que nous stopperons ensemble, elle ne doit pas nous empêcher de nous projeter dans un avenir proche.

Ainsi, tous les services du syndicat restent ouverts et accessibles soit en présentiel, soit en distanciel. Nous avons mis en œuvre de nouveaux moyens de communication et d'information des élus tels que les webinaires qui rencontrent un franc succès. Mais nous espérons bien rencontrer les élus « en vrai » en juin prochain lors de nos Commissions Locales d'Énergie ou lors de Journées Portes Ouvertes au syndicat à l'automne. Ces moments d'échanges, de co-construction et de convivialité qui caractérisent notre syndicat nous manquent à tous, élus et équipes. D'ici là, prenez soin de vous.

Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente du SDEC ÉNERGIE



BUDGET 2021

Aux couleurs de la transition énergétique

Avec un budget global de 104 millions d'euros, une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, et malgré une baisse des dotations (8 % du FACE) et le tassement de la Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE), le SDEC ÉNERGIE poursuit sa politique d'investissement en donnant la priorité notamment à la transition énergétique, à l'amélioration des réseaux de distribution électrique et la qualité des installations d'éclairage public.

On le sait, le contexte général est un peu morose et tendu. Malgré tout, le SDEC ÉNERGIE confirme sa position d'acteur incontournable du territoire dans le domaine de l'énergie. Son budget 2021 met en pratique ses choix stratégiques. « *Voté début avril à l'unanimité, il confirme les orientations de notre plan stratégique 2021-2026* », précise Catherine Gourney-Leconte, Présidente du SDEC ÉNERGIE. « *Nous agissons notamment pour un aménagement des territoires cohérent et équitable. Près de 20 M€ en moyenne ont été investis ces dernières années pour améliorer la qualité de l'énergie distribuée et accélérer le renouvellement des ouvrages. En 2021, 27 M€ d'investissement sont prévus sur les réseaux de distribution du Calvados dont 9,3 M€ consacrés à des*

programmes prioritaires (réseaux basse tension en milieu rural, zones prioritaires du littoral, du Pays d'Auge et de la Suisse-Normande) ».

Des investissements nécessaires pour une énergie électrique distribuée de qualité en tout point du département

La politique d'investissement du SDEC ÉNERGIE continue d'être orientée pour satisfaire à deux priorités : une énergie électrique distribuée de qualité et des réseaux comme vecteur d'aménagement des territoires. « *Cela réclame des investissements importants qui contribuent largement à l'économie locale* », confirme Philippe Lagalle, Vice-président du SDEC ÉNERGIE, en charge de l'administration et des finances. « *Ils permettent de financer*

un programme conséquent d'effacement des réseaux répondant à une demande soutenue des communes, le renforcement du réseau électrique en particulier en secteur rural, la sécurisation des réseaux fragiles »

2021, doublement de l'investissement pour la transition énergétique

Autre marqueur du budget 2021, les investissements liés à la transition énergétique. D'un montant de 1,5 M€ en 2020, il double cette année pour atteindre les 3 M€ et une programmation de 5 M€ en 2025. « Ils permettent notamment de financer la production d'énergie renouvelable : réseaux de chaleur (730 000 €), neuf projets photovoltaïques de toiture (730 000 €), 1 projet photovoltaïque au sol près de Vire (3,5 M€) avec une participation en fonds propres de 200 000 € du SDEC ÉNERGIE », poursuit Philippe Lagalle.

Autre priorité, l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Ainsi, dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique), 500 000 € seront débloqués en 2021 et 1 M€ en 2022.

Une efficacité énergétique recherchée aussi pour l'éclairage public. « Nous consacrerons cette année 500 000 € à la rénovation de matériels énergivores (éclairage extérieur) et 200 000 € à l'éclairage intérieur des bâtiments publics, principalement des gymnases ».

Côté mobilité bas carbone, 300 000 € seront investis dans des bornes de recharge rapide (16 bornes de ce type seront en place sur le territoire fin 2021) et dans le développement des premières bornes vélos.

Statu quo sur les aides financières

Catherine Gourney-Leconte confirme le maintien d'un taux d'aide moyen élevé, tous travaux confondus, de 70%. Mais la Présidente

apporte une précision importante. « Pour les communes nouvelles, nous avons défendu et obtenu au moins pour les 6 prochaines années le statut quo dans l'attribution des aides, c'est-à-dire concrètement que les aides attribuées par le syndicat se feraient toujours à la maille des communes historiques ».

Jean-Luc Guillouard, Vice-président en charge des mobilités bas carbone, a proposé la mise en œuvre d'une nouvelle aide liée au financement des bornes vélos à hauteur de 20 %, car les communes et les intercommunalités sont demandeuses de ce type d'équipement pour leur territoire.

« En ce qui concerne le Conseil Énergie Partagée, si les aides restent les mêmes, le dispositif a été renforcé pour mieux accompagner les collectivités territoriales dans la réalisation de leur programme d'efficacité énergétique de leurs bâtiments publics » insiste Marc Lecerf, Vice-président en charge de la Transition Énergétique.

Enfin, dernier point à souligner dans le budget 2021, l'évolution de 1 % des forfaits annuels d'entretien et d'exploitation des ouvrages transférés par les collectivités au syndicat, et la baisse de 7 % du forfait pour la signalisation lumineuse. □

DÉMARCHAGE POUR LA RÉNOVATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE SANS RESTE À CHARGE : SOYEZ VIGILANT !



VEILLE

La FNCCR, le Syndicat de l'éclairage et l'Association française de l'éclairage mettent en garde les collectivités vis-à-vis du démarchage de certaines sociétés, sous couvert de rénovation du parc d'éclairage public sans reste à charge. Le service Éclairage public du SDEC ÉNERGIE est à votre disposition pour étudier ces offres et leurs conformités aux règles administratives et techniques qui doivent être respectées en matière d'éclairage.

Plus d'informations : www.sdec-energie.fr
Contact : Service Éclairage public
02 31 06 61 65 – eclairage@sdec-energie.fr



TARIFS RÉGLEMENTÉS DU GAZ : -4,1% AU 1^{ER} AVRIL 2021

Au 1^{er} avril 2021, les tarifs réglementés hors taxe d'Engie ont baissé de 4,1 % par rapport au barème en vigueur applicable depuis le 1^{er} mars 2021. Cette baisse est de 1,2 % pour les clients qui utilisent le gaz pour la cuisson, de 2,5 % pour ceux qui ont un double usage, cuisson et eau chaude, et de 4,3 % pour les foyers qui se chauffent au gaz. Cette baisse pour le mois d'avril s'explique par une moindre demande en gaz naturel liée à la remontée des températures et par la baisse des prix du gaz naturel liquéfié en Asie et en Europe. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les tarifs réglementés de vente de gaz d'Engie ont baissé en tout de 12,9 %. Leur niveau reste également inférieur à celui de 2015.

LE CHANTIER DU PARC ÉOLIEN À COURSEULLES-SUR-MER COMMENCE



La construction du parc éolien de Courseulles-sur-Mer a commencé le mois dernier. Le chantier devrait durer trois ans pour une mise en service du parc éolien en 2024. À titre indicatif, ce parc composé de 64 éoliennes (puissance installée de 450 MW) produira l'équivalent des besoins domestiques hors chauffage électrique de 630 000 personnes soit de presque tous les besoins domestiques des habitants du Calvados (690 000 habitants dans le département).

RECORD DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE EN 2020



En 2020, la couverture des énergies renouvelables dans le mix énergétique de la production électrique n'a jamais été aussi élevée. Elle a atteint 26,9 % contre 23,1 % l'année précédente. Plus de 120 TWh ont été produits en 2020. La production hydroélectrique est la plus importante dans le mix énergétique renouvelable de l'électricité française (60,8 TWh), suivie par l'éolien (40 TWh) et le solaire photovoltaïque (12,6 TWh). La production bioénergies (biocombustibles, biogaz et déchets) a atteint 7,6 TWh en 2020, en légère baisse par rapport à 2019.



Seize bornes de recharge rapide seront en place sur le territoire fin 2021.


TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le SDEC ÉNERGIE accompagne les collectivités dans la rénovation de leurs bâtiments

La rénovation des bâtiments publics est un enjeu majeur de la transition énergétique. Si les collectivités en sont conscientes, encore faut-il franchir le pas et se lancer dans des chantiers parfois ambitieux et complexes. Grâce au programme ACTEE, le SDEC ÉNERGIE est en mesure d'apporter aides et solutions à de futurs candidats aux travaux.

La rénovation énergétique d'une école, d'un gymnase ou d'une salle des fêtes ? Que choisir ? Et à quelle échelle : celle de la commune ou celle de la communauté de communes ? Les questions sont nombreuses et jamais simples à résoudre. Depuis plusieurs années, le SDEC ÉNERGIE aide les collectivités qui souhaitent maîtriser leurs dépenses d'énergie. À travers le Conseil en énergie partagée (CEP), le syndicat vient en soutien de celles qui veulent engager des travaux. « *Mais le nombre de collectivités qui franchissent le pas reste modeste car le passage à l'acte, c'est-à-dire l'engagement des*

chantiers de rénovation est complexe », analyse Catherine Gourney-Leconte, la présidente du SDEC ÉNERGIE. Les aspects financiers, réglementaires et techniques sont encore, pour beaucoup d'élus, des freins à la réalisation des travaux. En d'autres termes, les élus ont besoin d'une ingénierie spécialisée qui les accompagne tout au long de leur projet, des études à la réalisation des travaux.

Consciente de cet état de fait, au plan national comme à l'échelon local, la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), dont le SDEC ÉNERGIE est un des membres, a lancé ACTEE pour Action des Col-

lectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique⁽¹⁾, un programme national innovant pour la rénovation énergétique des bâtiments publics d'une enveloppe de 100 M€.

ACTEE (prononcez Acté) vise à fédérer les EPCL, les syndicats d'énergie et les collectivités afin d'agir de façon mutualisée dans les territoires (*lire en encadré*). « *L'objectif du programme est de mettre à disposition et de financer des outils d'aide à la décision pour les collectivités souhaitant développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans deux domaines : l'efficacité énergétique des bâtiments publics et la substitution d'énergies*



ACTEE soutient les projets de mutualisation des actions d'efficacité énergétique des collectivités. Le SDEC ÉNERGIE et Caen la mer vont ainsi accompagner leurs communes afin de massifier et d'optimiser les projets de rénovation énergétique. Ici, sur une école en cours de rénovation, une isolation par l'extérieur est engagée.

fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone », poursuit la présidente du syndicat.

« Massifier la rénovation énergétique du patrimoine des collectivités »

Agissant ensemble pour déposer un dossier « afin de mutualiser nos besoins », le SDEC ÉNERGIE et la Communauté urbaine Caen la mer ont été, en décembre 2020, lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) SEQUOIA du programme ACTEE 2 (lire en encadré). « Le timing est le bon dans le contexte du Plan de relance gouvernemental mais aussi du "décret tertiaire"⁽²⁾ qui impose une réduction de la consommation énergétique des bâtiments », souligne Alban Raffray, directeur de la Transition Énergétique au SDEC ÉNERGIE.

Les outils désormais accessibles ne vont pas manquer : un logiciel pour le suivi des dépenses et des consommations, des financements de postes d'économies de flux, des financements d'audits énergétiques et de maî-

trise d'œuvre pour un accompagnement technique.

Pour cela, le SDEC ÉNERGIE disposera de trois niveaux d'intervention :

- la collectivité, dotée d'un tableau de bord de suivi des consommations et dépenses d'énergies de son patrimoine, cible les bâtiments sur lesquels elle souhaite intervenir : le syndicat la suit pendant un an et plus si besoin ;
- le SDEC ÉNERGIE aide la collectivité à élaborer et à suivre sa stratégie de rénovation, notamment en identifiant sur la base d'un audit énergétique détaillé le ou les bâtiments dont des travaux de rénovation énergétique et/ou de changement de chaudière sont nécessaires ;
- enfin, la collectivité décide d'engager un programme de travaux : si elle veut bénéficier de la maîtrise d'œuvre du syndicat pour établir le plan de financement choisir les entreprises et suivre le chantier, elle pourra le faire après accord de la commission Transition énergétique du SDEC ÉNERGIE.

« Favoriser le passage à l'acte, convertir au moins la moitié des études réalisées en travaux : voilà l'objectif ambitieux du SDEC ÉNERGIE dans le cadre de ce programme qui vise à massifier la rénovation énergétique du patrimoine des collectivités », se félicite la présidente du SDEC ÉNERGIE. □

Contact : Département Transition énergétique
02 31 06 61 80 – araffray@sdec-energie.fr



PAROLE D'ÉLU

MARC LECERF
MAIRE DE FLEURY-
SUR-ORNE ET

**VICE-PRÉSIDENT
DU SDEC ÉNERGIE EN CHARGE
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

« BÂTIMENTS PUBLICS : PRIORITÉ À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »

« La rénovation énergétique des bâtiments publics est un défi majeur pour les collectivités. Pour y répondre, le SDEC ÉNERGIE a souhaité s'engager dans le programme national innovant pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, lancé par notre Fédération (la FNCCR), en partenariat avec le ministère de la Transition écologique. Il nous faut isoler pour moins consommer et modifier la nature de l'énergie consommée. Le programme ACTEE (lire ci-contre), remporté par le SDEC ÉNERGIE, associé à la Communauté urbaine de Caen la mer, y participe et nous engage dans la même démarche.

Notre volonté est d'accompagner toutes les communes qui le souhaiteraient pour les aider non seulement à réaliser des diagnostics énergétiques permettant de prioriser les bâtiments aux travaux les plus urgents, mais aussi à financer ces travaux de rénovation et, ponctuellement, à en assurer la maîtrise d'œuvre. Avec ce programme, mais aussi l'ensemble des dispositifs réglementaires dont le décret tertiaire, les opportunités du plan de relance et les aides régionales, tout concourt à engager ces travaux.

⁽¹⁾ Le programme ACTEE 1 a permis de déployer, au niveau national, 60 économies de flux. Leur rôle est de soutenir et d'accompagner les communes dans le développement de projets d'efficacité énergétique et de rénovation du patrimoine bâti. Leur expertise et le partage d'expériences permettent la montée en compétence collective et l'accélération de la transition énergétique locale.

⁽²⁾ Entré en application en octobre 2019, le décret tertiaire impose une réduction de la consommation énergétique pour les bâtiments des secteurs privé et public à usage tertiaire : administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale...

LE SDEC ÉNERGIE ET CAEN LA MER UNIS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Au total, c'est une enveloppe de près de 470 000 € sur 2 ans que les deux partenaires (SDEC ÉNERGIE et Communauté urbaine de Caen la mer), lauréats d'ACTEE 2, vont pouvoir consacrer au renforcement de l'appui qu'ils apportent aux collectivités. Des fonds régionaux disponibles seront également mobilisés. L'objectif est de réaliser 125 audits au niveau du SDEC ÉNERGIE et 25 au niveau de Caen la mer. 50 % de ces audits devront se transformer en travaux.



Océane SALAÜN, ÉCOMOME DE FLUX AU SDEC ÉNERGIE

Océane Salaün vient de prendre ses fonctions en tant que chargée de projet « rénovation énergétique des bâtiments publics » au Département Transition énergétique. De formation supérieure en performance énergétique et environnementale des bâtiments, Océane Salaün aura pour missions d'accompagner les collectivités dans le cadre du programme Actee, depuis l'analyse des consommations énergétiques de leurs bâtiments, en passant par l'élaboration de stratégies de rénovation efficaces, jusqu'à la mise en œuvre de préconisations et au suivi de la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

osalaun@sdec-energie.fr – 02 31 06 17 89

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

Des réseaux en plus, du stress en moins !

Pour leurs projets de raccordement au réseau d'électricité, les communes peuvent bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, d'aides financières et des conseils du SDEC ÉNERGIE. Exemple à Bretteville-sur-Laize où trois chantiers sont en cours.



À Bretteville-sur-Laize, le SDEC ÉNERGIE prépare l'arrivée de nouveaux habitants sur le lotissement du Grand Clos en construisant les réseaux électriques nécessaires, mais aussi en équipant la nouvelle station d'épuration de la commune.

À Bretteville-sur-Laize, le SDEC ÉNERGIE mène de front trois projets d'extension du réseau d'électricité. « *Un seul technicien suit de bout en bout ces dossiers : c'est plus de réactivité et de fluidité d'actions pour la commune* », souligne Yannick Rodriguez, responsable du service Raccordement au réseau d'électricité du syndicat.

Le premier chantier, pour le compte de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande, s'opère sur la deuxième tranche de sa Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), qui accueillera bientôt de nouvelles activités commerciales et artisanales. Pour viabiliser ces parcelles, le SDEC ÉNERGIE se charge de l'extension des réseaux d'électricité (Haute Tension et Basse Tension), en parallèle des autres réseaux. Débutés en janvier, les travaux se sont achevés fin mars. « *Ici, nous avons anticipé la réalisation d'une troisième tranche de la ZAC dans les années à venir, avec la pose d'un nouveau poste de transformation capable de*

l'alimenter », souligne Loïc Cordon, technicien « Raccordement aux réseaux ». Un investissement un peu supérieur aujourd'hui – 72 174 €, dont 38 780 € d'aides du SDEC ÉNERGIE à la communauté de communes – pour préparer demain.

Anticiper les projets et réduire in fine les coûts des travaux

Un peu plus loin, le syndicat fait évoluer la puissance du réseau électrique, pour alimenter la nouvelle station d'épuration aménagée par la commune, dans la perspective de l'arrivée de nouveaux habitants sur son territoire. Il faut pour cela implanter un nouveau transformateur, et réaliser une extension du réseau basse tension. Une opération qui s'élève à 23 353 €, financée à hauteur de 70 % par le SDEC ÉNERGIE. « *Les travaux sont réalisés en avril, pour une mise sous tension dès le mois de mai, précise Loïc Cordon. Il nous a fallu être très réactifs pour ce chantier, dont la livraison est prévue fin 2021* ».

Le troisième chantier est porté par un aménageur privé dans la ZAC du Grand Clos, qui accueillera à terme un lotissement de 320 lots. Pour les desservir, le SDEC ÉNERGIE prévoit d'installer 4 postes de transformation et plus de 2,5 km de réseau HTA, avant la desserte intérieure (jusqu'à chaque logement) en basse tension. La première tranche des travaux débute également en avril, avec la pose d'un câble Haute Tension sur 625 m de long ! Une opération qui s'élève à 134 736 €, dont 80 626 € financés par l'aménageur. Rappelons que sur ce type de projet, les communes peuvent bénéficier en amont d'un conseil du SDEC ÉNERGIE. « *En 2020, nous avons analysé 1 450 dossiers dans le cadre d'actes d'urbanisme, rappelle Yannick Rodriguez. Cela permet aux collectivités d'anticiper sur les solutions et les coûts de raccordement selon leurs projets et d'avoir une maîtrise globale sur le déploiement du réseau d'électricité* ». □

Contact : Service Raccordement aux réseaux
02 31 06 61 55 – electricite@sdec-energie.fr

PAROLE D'ÉLU



BRUNO FRANÇOIS
MAIRE DE
BRETTEVILLE-
SUR-LAIZE

« DES PROJETS ÉTUDIÉS ET BUDGÉTÉS »

« *Le SDEC ÉNERGIE, avec qui nous avons déjà mené un important travail d'effacement des réseaux, de modernisation de l'éclairage public et de diagnostic énergétique de nos bâtiments est un partenaire important pour la commune. Ces trois nouveaux chantiers sont vitaux pour le développement de notre territoire. Il faut savoir, pour de tels projets, s'appuyer sur les compétences et l'expérience du SDEC ÉNERGIE. Cela nous permet de travailler de manière anticipée, avec des projets étudiés et budgétés avant d'être réalisés et ainsi de pouvoir avoir une vision à long terme sur nos travaux et nos finances. C'est très confortable pour la gestion communale* ».

RETOUR
D'EXPÉRIENCE



THIERRY LEFORT
MAIRE

**DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE
EN PLEINE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

Dès 2019, cette commune de 5 000 habitants a fait installer, par le SDEC ÉNERGIE, 252 panneaux photovoltaïques sur le toit de son gymnase (pour une production attendue de 76 500 kWh/an, soit la consommation annuelle de 25 foyers) et 330 autres sur celui de sa Halle des sports (pour une production annuelle attendue de 99 400 kWh/an, soit la consommation de 40 foyers par an). L'électricité produite, réinjectée sur le réseau, est revendue par la ville. « Notre commune est labellisée Agenda 21 et notre territoire de Cœur de Nacre est engagé dans une démarche 100 % énergies renouvelables. Il était logique qu'en tant que ville centre, disposant d'équipements le permettant, nous nous inscrivions dans cette dynamique », estime le maire, Thierry Lefort. Les travaux ont été menés par le SDEC ÉNERGIE, qui assure aussi la maintenance et l'entretien des installations. « Nous avons déjà engagé avec le SDEC ÉNERGIE de nombreux travaux ou projets (rénovation et modification de l'éclairage public, enfouissement de réseaux, commande groupée d'électricité et de gaz, audits thermiques, vidéoprotection, véhicules et vélos électriques) sur lesquels nous avons pu apprécier la qualité de la relation et les compétences du syndicat et de ses équipes. Sur un projet aussi important et complexe, soutenu par notre intercommunalité, il nous est apparu préférable de le confier au SDEC ÉNERGIE, et de profiter de ses compétences techniques, de ses capacités de négociation en vue d'en assurer la réussite, explique l' élu. Le résultat est probant puisque le chantier s'est très bien déroulé et que nous constatons une production de plus de 10 % supérieure aux études initiales... » □

Contact : Département Transition énergétique
02 31 06 61 80 – energie@sdec-energie.fr

LE CHIFFRE

356 435



C'est le nombre de kWh produits en 2020 par les 11 installations photovoltaïques exploitées par le SDEC ÉNERGIE,

pour une puissance installée de 439 kWc. Cette production représente l'équivalent de la consommation de 143 foyers non chauffés électriquement et a permis d'éviter le rejet de plus de 128 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SOLEIL 14 se dote d'un réseau de conseillers locaux

Ce service, lancé par le SDEC ÉNERGIE et ses partenaires, se réorganise pour permettre à tous ceux qui portent un projet de production d'énergie solaire de bénéficier d'un conseil personnalisé, au plus près de leurs besoins.

Lancé en 2019, SOLEIL 14 est un service public gratuit, créé par le SDEC ÉNERGIE et les 16 intercommunalités du Calvados, pour guider les particuliers, les entreprises, les agriculteurs et les collectivités qui envisagent de sauter le pas de la transition énergétique. En un clic (sur www.soleil14.fr), ce cadastre solaire en ligne leur permet d'évaluer la pertinence de leurs projets d'installation de solaire thermique (pour la production d'eau chaude) ou photovoltaïque, et les gains potentiels en terme de production d'électricité et de revente. Les 16 EPCI qui portent SOLEIL 14 aux côtés du SDEC ÉNERGIE viennent de renouveler leur engagement dans ce dispositif avec une nouvelle organisation, qui sera expérimentée pendant un an.

Un conseil local, plus personnalisé

En plus d'une première évaluation en ligne, chaque utilisateur de la plateforme pourra désormais être accompagné par un partenaire local pour approfondir son projet, rechercher des aides financières, ou bien choisir son installateur. Les particuliers et entreprises de moins de 10 salariés seront ainsi conseillés par Biomasse Normandie, les agriculteurs par la Chambre Régionale d'Agriculture, les entreprises de plus de 10 salariés par le SDEC ÉNERGIE. Les collectivités seront quant à elles accompagnées par Caen la mer (pour celles qui font partie de la communauté urbaine) ou par le SDEC ÉNERGIE (pour les autres). « Avec cette nouvelle organisation, nous structurons la démarche localement et nous développons la dynamique autour de la transition



énergétique avec de plus en plus de partenaires locaux », souligne Guénaëlle Carlier, ingénieure planification au SDEC ÉNERGIE. Avec SOLEIL 14, le SDEC ÉNERGIE et ses partenaires ambitionnent en effet de hisser le Calvados parmi les territoires exemplaires en matière de transition énergétique. Ils organiseront aussi, dans ce sens, plusieurs temps forts pour promouvoir l'énergie solaire à l'occasion de la journée mondiale du solaire en mai et de la semaine européenne du développement durable, en septembre prochain. □

Plus d'informations sur www.soleil14.fr

EN MISSION

Des relais énergie auprès des usagers

POINTS INFO 14



L'accès pour tous aux services publics est un enjeu important de cohésion sociale et d'égalité. Le Département du Calvados fait office de précurseur en la matière, en déployant depuis 2000 un réseau de points d'information partout sur son territoire.

En partenariat avec le SDEC ÉNERGIE et d'autres acteurs (chambres consulaires, administrations, associations), le Département a ainsi ouvert 41 guichets en 20 ans, sous le label Points Info 14⁽¹⁾, essentiellement en zone rurale. « Ce service, conçu pour être accessible partout dans le département en moins de 15 minutes, propose un accueil assuré par un ou deux référents, pour renseigner l'utilisateur et l'accompagner dans ses démarches administratives », explique Alicia Pringault, en charge des relations avec les Points Infos 14 au SDEC ÉNERGIE.

Points de contact avec le public

Le succès de ces lieux de service dans le Calvados repose notamment sur l'implication des partenaires du dispositif. Le SDEC ÉNERGIE, engagé dans la démarche dès le départ, est en relation régulière avec les référents des Points Info 14. « Pour qu'ils soient en capacité de bien

renseigner le public sur les questions d'énergie, nous devons les informer, faciliter leur veille, voire assurer un volet formation initiale ou continue. »

Ainsi, ces référents sont les relais d'information du SDEC ÉNERGIE sur le terrain. « Au sein des Points Info 14, ils sont vecteurs de l'actualité énergétique et des dispositifs. Par exemple : le Fonds de solidarité énergie, les aides à la rénovation énergétique, le "Chèque Énergie"... Ils peuvent aussi orienter les usagers vers les services du SDEC ÉNERGIE afin qu'ils soient accompagnés dans le traitement de certains litiges qu'ils pourraient rencontrer avec les concessionnaires. »

En partenariat avec ces guichets de proximité, le SDEC ÉNERGIE participe à des opérations ponctuelles, comme récemment le Forum du Logement au Molay-Littry. « Ces Points Info 14 sont autant de points de contacts précieux avec le public pour le SDEC ÉNERGIE, un véritable atout dans le service aux usagers. » □

⁽¹⁾ Les Points Info 14 du Calvados sont actuellement en phase de labellisation « France Services », dans le cadre de la mise en place par l'Etat d'un schéma d'accessibilité nationale, prévoyant le déploiement sur tout le territoire national de 1 000 lieux de service pour faciliter les démarches des usagers.

PAROLE À...



OLIVIER PAZ
PRÉSIDENT DE
L'UNION AMICALE
DES MAIRES DU
CALVADOS (UAMC)

**« UN CONSEIL AVISÉ
ET NOVATEUR »**

La transition énergétique est un enjeu majeur des politiques publiques : comment le SDEC ÉNERGIE et l'UAMC peuvent coopérer pour accompagner les collectivités dans ce domaine ?

Le Maire et les Présidents de communautés de communes jouent un rôle de premier plan dans l'accompagnement de la transition énergétique. Ils sont aidés en cela par le SDEC ÉNERGIE qui a perçu cette nécessaire évolution bien avant que cela ne soit devenu une évidence. Les premières démarches portaient davantage sur les économies d'énergie à réaliser avec le diagnostic thermique des bâtiments initié par le SDEC ÉNERGIE il y a plus de 15 ans. Désormais les questions portent davantage sur des énergies renouvelables de proximité. Une démarche que le SDEC ÉNERGIE accompagne notamment dans le cadre de nombreux Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) des communautés de communes. Pour l'UAMC qui reçoit quotidiennement de nombreuses questions d'élus sur les sujets les plus divers, le partenariat avec le SDEC ÉNERGIE, c'est l'assurance que les élus auront, en matière d'énergie, un conseil avisé et novateur.

Un aménagement cohérent et équilibré des territoires s'appuie sur des réseaux de qualité quel que soit le lieu et sur une énergie de plus en plus renouvelable. Comment l'UAMC aborde ces questions ?

C'est la grande évolution et presque une révolution. Nous sommes en train de passer d'un modèle très vertical, avec un seul producteur d'énergie, essentiellement d'origine nucléaire, qui distribue en cascade avec parfois une moins bonne qualité en bout de ligne à une nouvelle organisation comprenant de petits producteurs locaux produisant des énergies essentiellement renouvelables. Ce changement, souvent envisagé à moyen terme dans les PCAET des communautés de communes connaît une accélération fulgurante du fait du plan de relance consécutif à la crise sanitaire. Même si la Région est désignée dans la Loi comme chef de file, chaque échelon, ville, grande agglomération ou petite communauté de communes, est en mesure, en lien étroit avec le SDEC ÉNERGIE, d'initier, d'encourager voire même d'exploiter des sites de production d'énergie d'origine renouvelable. Les réseaux de distribution devront eux aussi s'adapter à cette nouvelle donne. Je fais toute confiance au SDEC ÉNERGIE pour mener à bien cette importante mutation avec clairvoyance et dans le sens de l'intérêt général, qui est, aussi, celui de la planète. □

TELEX...

21 mai Webinaire 1 h pour comprendre « les actions de solidarité énergie » • **Du 31 mai au 8 juin** Commissions Locales d'Énergie dans tout le département • **15 juin** Commission Consultative pour la Transition Énergétique à Évrecy • **24 juin** Comité syndical à la CCI de Caen • **25 juin** Webinaire 1 h pour comprendre « efficacité énergétique : la rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments » • **18 septembre** 5^e édition du Normandie Énergies Tour

Informations et inscriptions sur sdec-energie.fr

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU SDEC ÉNERGIE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 FACEBOOK.COM/SDECENERGIE  @SDECENERGIE#SDEC14

Bimestriel d'information du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados

Directrice de la publication : Catherine Gourney-Leconte • Directeur délégué : Bruno Delique • Rédactrice en chef : Sandrine Marie-Le Brun • Conceptions graphique et éditoriale, rédaction et mise en page : apirm-caen.fr Crédit photos : SDEC ÉNERGIE, apirm, À vue d'œil, Ville de Merville-Franceville, Westend61-Getty Images • Impression : Caen Repro - ISSN : 1162-647 X